

RETOUR SUR

L'actu



27 mars 2024

Une nouvelle édition de la journée scientifique des internes a eu lieu à Paris, permettant, comme chaque année, de mettre en lumière les travaux très complets des internes sur des thématiques variées. La Formation Spécialisée Transversale (FST) en Médecine légale, accessible aux gynécologues médicaux, a également été présentée, appuyant une nouvelle fois la transversalité de notre spécialité. Rendez-vous en mars 2025 !



22 mai 2024

Une proposition de loi en faveur de la prise en charge de l'ensemble des frais liés au cancer du sein a été adoptée par la commission des affaires sociales incluant, entre autres, les frais liés aux soins de support, les dépassements d'honoraires, les prothèses capillaires et mammaires, afin de favoriser l'égalité des soins.



12 au 14 juin 2024

Comme chaque année, le congrès Pari(s) Santé Femme a permis d'aborder des sujets vastes de gynécologie obstétrique et médicale (SOPK, endométriose, cancers gynécologiques, oncogénétique, autoconservation des ovocytes, fibromes utérins, douleurs pelviennes chroniques, péri-ménopause et ménopause, pathologies endocriniennes de la grossesse, conisation, maladies thromboemboliques veineuses et grossesse, variations du développement génital,...) avec notamment deux ateliers organisés par l'AIGM sur l'hyperplasie congénitale des surrénales et le syndrome de Turner.

4 avril 2024

Après *Ormelle*®, une deuxième marque de préservatif féminin, *So sexy and smile*®, obtient le remboursement par la sécurité sociale pour tous les patients de moins de 26 ans, et pour ceux de plus de 26 ans sur ordonnance.



Juin 2024

Du fait de la recrudescence de la coqueluche, la Haute Autorité de Santé rappelle l'intérêt de la vaccination contre la coqueluche chez la femme enceinte à partir du deuxième trimestre de grossesse, en privilégiant la période entre 20 et 36 SA, afin de favoriser le transfert transplacentaire passif des anticorps maternels et d'assurer une protection optimale du nouveau-né.

1^{er} juillet 2024

L'Irlande étend son programme de contraception gratuite, qui concerne désormais toutes les femmes de 17 à 35 ans, couvrant également les consultations avec les médecins généralistes, les centres de planification familiale, les centres de santé étudiants et de soins primaires.



1^{er} septembre 2024

Le dépistage des infections à gonocoque, à chlamydia, au virus de l'hépatite B et à la syphilis peut être réalisé en laboratoire d'analyse médicale, à la demande du patient, avec une prise en charge à 100 % pour les assurés de moins de 26 ans, sans ordonnance. Cette mesure s'ajoute au dépistage du VIH qui concerne déjà tous les assurés sociaux sans restriction d'âge.

